

ON PEUT ACCÉDER AU SERVICE DE DEUX FAÇONS

### TÉLÉPHONE /COURRIEL

#### SERVICES OFFERTS:

La section juridique de BILTZEN (Service Basque de l'Intégration et de la Convivance Interculturelle) vous répondra. Biltzen pourra:

- Dissiper vos doutes
- Vous orienter vers une autre organisation agréée
- Vous proposer l'assistance d'un avocat

### IN-SITU:

Vous pouvez vous présenter aux bureaux des organisations agréées où l'on vous donnera rendez-vous pour vous recevoir.

On pourra:

- Dissiper vos doutes
- Vous orienter vers une autre organisation agréée
- Vous proposer l'assistance d'un avocat



CONSEIL JURIDIQUE IN-SITU  
ORGANISATIONS AGRÉÉES

### ARABA

CRUZ ROJA tel.: 945 222 222 (Vitoria-Gasteiz)  
GEAR tel.: 945 266 805 (Vitoria-Gasteiz)

### BIZKAIA

CRUZ ROJA tel.: 944 230 359 (Bilbao)  
944 950 229 (Portugalete)  
CITE – CCOO tel.: 944 243 424 (Bilbao)  
CARITAS (à travers ses services sociaux)  
KOSMOPOLIS tel.: 688 605 551 (Getxo)

### GIPUZKOA

CRUZ ROJA tel.: 943 327 795 (Donostia)  
943 176 248 (Eibar)  
ADISKIDETUAK tel.: 943 639 690 (Irún)  
SOS Arrazakeria tel.: 943 245 627 (Donostia)

CONSEIL JURIDIQUE  
VIA TELEPHONE ET COURRIEL

### BILTZEN

> A titre personnel: tel.: 900 840 890  
asesoria@euskadi.eus

> A titre professionnel: tel.: 94 400 18 09  
juridika@biltzen.org

09:30-14:00 h.  
POUR LES RAPPORTS D'ANCRAGE,  
D'EFFORTS D'INTEGRATION ET DE SITUATION DE LOGEMENT  
Ecrire à l'adresse suivante  
informes@euskadi.eus



# AHOLKU-SAREA

## AHOLKU-SAREA

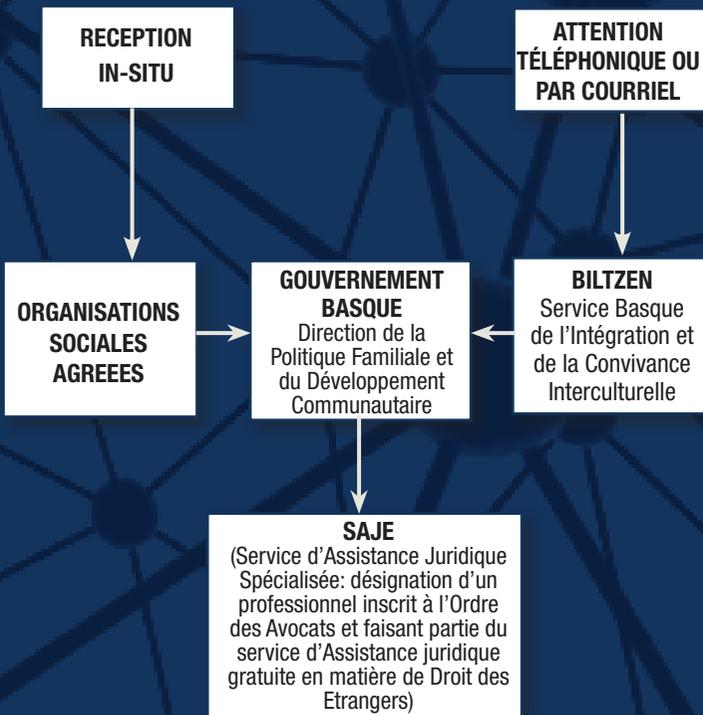
# SERVICE JURIDIQUE BASQUE EN MATIÈRE DE DROIT DES ETRANGERS

## SERVICE JURIDIQUE BASQUE EN MATIÈRE DE SERVICE JURIDIQUE



## ON PEUT ACCÉDER AU SERVICE DE DEUX FAÇONS

ON PEUT ACCÉDER AU SERVICE DE DEUX FAÇONS



## DESTINATAIRES

Personnes **étrangères** et **professionnels** de l'Administration Publique et des organisations sociales qui participent par leur accompagnement, aux différents parcours d'inclusion sociale, ainsi qu'à tous les citoyens et citoyennes.

## OBJECTIF

Servir d'appui à la **régularisation** administrative des personnes étrangères et éviter qu'elles ne se retrouvent à nouveau en **situation irrégulière**. Les aider à exercer leur **droit de vivre en famille**.

## DEMANDE D'INFORMATION

SI VOTRE DEMANDE D'INFORMATION CONCERNE:

- Les Permis de Résidence pour **Circonstances Exceptionnelles** (ancrage familial, ancrage social, ancrage pour raisons humanitaires ou pour violence de genre).
- Les **Permis de Séjour pour Etudes**. Renouvellement.
- **Les Mineurs étrangers**.
- La Résidence de **longue durée** / Longue durée UE.
- Le Régime **communautaire**/ Membres de la famille de ressortissants de l'Union Européenne qui résident au Pays Basque.
- Les **Renouvellements**.
- Les **Modifications** (y compris le Permis de personnes regroupées récemment indépendantes du regroupant).
- Les **Regroupements**.